

**Département Sciences de la Communication
Tél. : 04.93.37.54.76
Fax : 04.93.37.55.32**

NOTICE EXPLICATIVE DESTINÉE AUX CANDIDATS

Vous êtes candidat au Master 1 Information et Communication par apprentissage, voici les différentes étapes qui précèdent votre inscription.

1) SELECTION DU CANDIDAT EN MASTER 1 INFOCOM PAR APPRENTISSAGE

La sélection se fait sur dossier de candidature que vous devez nous retourner **avant le 30 juin 2012**.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet du Master 1 Infocom par Apprentissage à la rubrique « Inscriptions », selon votre situation (étudiant issu d'une autre filière ou autre université) vous trouverez également sur cette page la procédure à suivre pour obtenir une équivalence ou demander un transfert.

Les effectifs de la formation étant limités à 22, l'évaluation du candidat sera faite en fonction :

- de l'obtention votre licence infocom ou diplôme équivalent
- du choix des options effectué par le candidat au cours de son cursus antérieur et de leurs rapports avec la thématique du master 1
- de la valeur globale des résultats aux examens

Si votre candidature est retenue pour intégrer le Master 1 (réponse la 1^{ère} quinzaine de juillet), elle ne sera toutefois définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.

2) LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

En parallèle de votre dépôt de dossier de candidature, vous devrez activement rechercher une entreprise. Pour vous aider vous disposez d'un listing d'entreprises disponible sur le site internet à la rubrique « Partenariat entreprises » et d'une rubrique « Offres d'apprentissage » dans laquelle ces dernières sont mises à jour régulièrement.

Le contrat d'apprentissage est téléchargeable sur le site internet dans la rubrique « Documents à télécharger ».

La procédure à suivre est la suivante :

- 1) Faire compléter et signer le contrat d'apprentissage en 3 exemplaires par l'employeur (attention ! il existe un contrat pour le secteur public et un autre pour le privé)
- 2) Le contrat d'apprentissage signé (possibilité de démarrer le contrat deux mois avant ou après le début de la formation), vous devez impérativement faire parvenir une photocopie de celui-ci au secrétariat de Mme S. PARRINI-ALEMANNNO – UFR LASH – BP 3209 – 98 boulevard Edouard Herriot – 06204 NICE Cedex 3 ou au 2^{ème} étage, porte 230b, Bât H, UFR LASH
- 3) Envoyer les 3 originaux du contrat au CFA Epure Méditerranée, « Le Colbert » - 26 rue Sainte Barbe - 13001 MARSEILLE (04 91 14 04 50)
- 4) Prendre rendez-vous avec Ondine ROUBAUD au secrétariat pour votre inscription administrative

3) L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Dernière étape avant la rentrée universitaire.

Attention ! Ne prenez pas rendez-vous à la scolarité directement et ne faites pas votre préinscription sur Internet. La procédure d'inscription des étudiants en apprentissage est particulière et nécessite de respecter ces consignes.

Les **frais d'inscriptions sont pris en charge par la formation**, Ondine ROUBAUD organisera des sessions spéciales d'inscription avec la scolarité.

4) LA RENTREE UNIVERSITAIRE

(Voir date précise dès septembre)

Que vous ayez signé votre contrat ou non, il vous est fortement conseillé de suivre les cours dès la rentrée universitaire et de participer aux réunions d'information apprentissage même si vous êtes toujours à la recherche d'une entreprise.

Un retour en Master classique est toujours possible, alors qu'une intégration dans le processus de l'apprentissage est plus difficile, voire impossible selon l'époque de demande d'intégration (2 mois après la rentrée universitaire).

Le diplôme du Master 1 Information et Communication en apprentissage est strictement équivalent à celui du Master 1 « classique », sauf son versant professionnalisant qui lui donne auprès des entreprises une crédibilité incontestable que les diplômes classiques ne peuvent offrir.

Avec 400 heures de cours (autant que le Master 1 classique), un mémoire de Master 1 et 200 heures de professionnalisation (cours dispensés par des professionnels de haut niveau : consultants ou cadres supérieurs dont les spécialités correspondent à l'orientation des étudiants). Ce Master, pour être achevé en une seule année, demande ténacité et motivation constituant aussi des critères de sélection.

Sylvie ALEMANNNO-PARRINI

Responsable du Master 1
Information, Communication et Culture

Par Apprentissage
parrini@unice.fr

PERMANENCE AU SECRETARIAT :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12H à 13H45
Téléphone : 04 93 37 54 76

Ondine ROUBAUD

Assistante du Master 1
Information, Communication et Culture

Par Apprentissage
roubaud@unice.fr
master1InfoComApp@unice.fr